



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE IPA IMPREGNATED FOAMBUDS

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

**NOM DU PRODUIT** IPA IMPREGNATED FOAMBUDS  
**NO DE PRODUIT :** FBUIPA  
AFBUIPA025  
APMK000  
ZA  
**UTILISATION** Cleaning Product  
**DISTRIBUTEUR** AF INTERNATIONAL. A division  
of HK WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK.  
COALFIELD WAY  
ASHBY de la ZOUCH  
LEICESTERSHIRE. LE65 1JF  
UNITED KINGDOM  
+44 (0) 8443759700  
+44 (0) 8443759799  
info@hkw.co.uk  
**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN  
CAS D'URGENCE** +44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm Mon – Fri

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
Irritant pour les yeux.  
**CLASSIFICATION (67/548)** Xi;R36. F;R11. R67.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	80-100%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INFORMATIONS MÉDICALES

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !** Traiter symptomatiquement

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### INGESTION

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin. **NE PAS FAIRE VOMIR !**

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

## IPA IMPREGNATED FOAMBUDS

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

#### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Établir une digue pour collecter l'eau d'extinction.

#### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone.

#### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace.

#### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

#### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



#### MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

#### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants en caoutchouc de butyle sont recommandés.

#### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

## IPA IMPREGNATED FOAMBUDS

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

### MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	82 (179.6 F)
DENSITÉ RELATIVE	0.790 @ 20 °c (68 F)
TENSION DE VAPEUR (air=1)	2.8
PRESSION DE VAPEUR	4.16 kPa @ 20 °c (68 F)
TAUX D'ÉVAPORATION	2.93
VISCOSITÉ	3.06 cSt @ 20 °c (68 F)
POINT D'ÉCLAIR (°C)	12 (53.6 F) CF (Creuset fermé).
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	399 (750.2 F)
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	2.50
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	12.70

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

### MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Oxydes de : Carbone.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### INHALATION

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

### INGESTION

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement.

### CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

### VOIE D'EXPOSITION

Absorption par la peau. Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

### ORGANES CIBLES

Système nerveux central Yeux Appareil respiratoire, poumons Peau

### SYMPTÔMES

Irritation des yeux et des muqueuses. Pupilles dilatées. Rhinite (inflammation des muqueuses nasales). Irritation des voies respiratoires supérieures. Troubles respiratoires généraux, toux sèche. Irritation de la peau. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

Appellation

PROPANE-2-OL

## IPA IMPREGNATED FOAMBUDS

### 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### ÉCOTOXICITÉ

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

#### MOBILITÉ

Ce produit est soluble dans l'eau.

#### POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ne se bio-accumule pas.

#### DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable.

#### TOXICITÉ AIGÛE POUR LES POISSONS

Ne pas considéré comme toxique pour les poissons.

Appellation

PROPANE-2-OL

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux.

#### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN ROUTE	1219
N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(D/E)
No. DE DANGER (ADR)	33
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3
CODE HAZCHEM	2YE
NO. UN MER	1219
CLASSE IMDG	3
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-E, S-D
NO. UN, AIR	1219
CLASSE AIR	3
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

#### ÉTIQUETAGE

## IPA IMPREGNATED FOAMBUDS



Irritant



Facilement inflammable

### PHRASES DE RISQUE

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

#### COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

#### ÉMISE PAR

Helen O'Reilly

DATE DE RÉVISION MAY 2011

NO DE REV. /REPL. FDS 4

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 11697

#### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.